

Les lingettes dans les WC sont un FLEAU !

Jetées dans les WC, les lingettes provoquent une véritable calamité publique car elles causent de graves dysfonctionnements dans les réseaux, les stations de pompage des eaux usées et les stations d'épuration : elles bouchent les canalisations et immobilisent les pompes de relevage, comme de nombreux autres déchets

- l'eau usée n'est plus relevée et ne peut plus s'écouler dans les collecteurs d'assainissement,
- le réseau d'assainissement est mis en charge : les eaux usées remplissent les stations de relèvement et les canalisations. **Les eaux usées remontent alors dans les maisons ou s'écoulent par les tampons, dans le milieu naturel, polluant ainsi les ruisseaux, les rivières et les nappes phréatiques, ...**

Les lingettes ne sont ni recyclables, ni biodégradables instantanément. Après utilisation, **jetez-les dans votre poubelle !**

Ce petit geste évitera de grosses dépenses qui seront automatiquement répercutées dans le prix de l'eau.

Coûts des réparations des pompes
dues **uniquement aux lingettes**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
H.T.	3 536,00	12 987,13	5 100,00	13 771,97	14 089,46	17 202,70 €
T.T.C.	4 229,06	15 532,61	6 099,60	16 471,28	16 850,99	20 574,43 €

Les produits suivants représentent un fléau pour nos réseaux d'assainissement. Il faut impérativement ne pas les jeter dans les cuvettes des WC, les éviers, les grilles d'égouts :

- lingettes de tous types (nettoyage, hygiène) et serviettes jetables, en papier ou textile
- protections féminines (tampon + applicateur + emballage, serviettes hygiéniques, ...), préservatifs, couches pour bébés
- graisses et huiles domestiques ou professionnelles (bac à graisse des restaurateurs)
- huiles de vidanges, solvants, fonds de peinture, acides et produits chimiques
- produits phytosanitaires de jardin et notamment les désherbants
- médicaments